



AED
Rencontres exécutives
Lundi, 24 août 2026 à 19h00
Rencontre virtuelle (Teams)

EN PRÉSENCE DE

Amber Diodati: Vice-présidente aux communications
Mateo Porras Gil: Vice-président diversité
Marie-France Touba: Vice-présidente aux Finances
Romane Goyer-Viain: Vice-présidente social
Thomas Di Re: Vice-président partenariats
Chloé Moukheiber: Vice-présidente académique
Vuvu-Jude Mayenikini: Président
Daniella Ingabire: Spécialiste intermédiaire, Soutien à la communauté universitaire

EN ABSENCE DE

Frédérique Paradis: Vice-président dev. Professionnel
Émile Laroche: Vice-président aux affaires sportives
Maxime Cloutier: Vice-président associations
Aidan Ross: Conseiller Anglophone
Anne-Sophie Pierre: Conseillère à l'AED

1. Ouverture de la rencontre

- Marie propose l'ouverture de la rencontre. La proposition est appuyée par Chloé.

2. Discussion avec Daniella Ingabire

- Mateo remercie Daniella Ingabire de sa présence à la rencontre et lui explique brièvement le déroulement et les procédures applicables aux réunions du conseil exécutif.
 - Daniella indique avoir eu différentes discussions avec Mateo et des membres de la Faculté. Dans le contexte de l'arrivée d'un nombre important de nouveaux étudiants, elle souhaite discuter avec l'AED de l'environnement que la Faculté et l'association souhaitent favoriser au sein de la communauté étudiante, notamment en matière d'inclusion.
- a. Conférence sur l'antiracisme et la santé mentale
- Daniella informe les membres qu'une conférence sur l'antiracisme sera organisée afin de renforcer les principes d'inclusion au sein de la communauté. Elle invite les membres de l'AED à y prendre la parole s'ils souhaitent contribuer à la discussion. La conférence est prévue le 1er

septembre, de 9 h à 11 h.

- Elle mentionne également être à la recherche d'un ou d'une juriste qui pourrait intervenir dans le cadre d'une initiative portant sur la santé mentale.

b. Frosh et consommation d'alcool

- Daniella revient sur la Frosh et souligne que les étudiants de l'année précédente ont généralement beaucoup apprécié leur expérience.
- Elle rappelle toutefois que la consommation d'alcool demeure un enjeu important dans le cadre des activités d'intégration. Elle recommande notamment d'éviter d'encourager les étudiants à apporter leur propre alcool.
- Les membres discutent également de l'importance de veiller à ce que les activités n'entraînent pas de pression, explicite ou implicite, à consommer de l'alcool ou à participer à certaines activités.

c. Confidentialité et représentants de première année

- Daniella soulève également certains enjeux de confidentialité pouvant survenir dans les interactions avec les étudiants de première année. Elle rappelle l'importance de traiter avec discrétion les situations personnelles ou sensibles qui pourraient être portées à l'attention des représentants étudiants.
- Amber et Jude précisent que, parmi les représentants élus dans les classes de première année, une personne sera élue afin d'occuper le poste de représentant ou représentante de première année au sein de l'AED.
- Marie précise que cette personne sera assujettie aux mêmes obligations et responsabilités que les autres membres du conseil exécutif de l'AED, notamment en matière de confidentialité.

3. Discussion concernant le représentant du Syndicat Étudiant de l'Université d'Ottawa (SEUO) de la section droit civil.

Mateo soulève la question de la représentation de la Section de droit civil au sein du SEUO. Il indique qu'à son avis, l'article 40 de la Constitution prévoit un processus de sélection ou d'élection qui doit être respecté pour la désignation de cette personne.

Il rappelle que, lors d'une réunion spéciale précédente, il avait été mentionné que Maxime agirait comme représentant de la Section de droit civil auprès du SEUO. Maxime avait par la suite indiqué dans le groupe de discussion des présidences d'associations qu'il siégeait au SEUO à titre de représentant.

Mateo soulève également une préoccupation quant à un potentiel conflit de rôles lorsqu'un membre du conseil exécutif de l'AED siège simultanément au SEUO. Ayant lui-même siégé au SEUO l'année précédente, il souligne l'investissement en temps que cette fonction peut

exiger ainsi que l'étendue des responsabilités associées au rôle d'intermédiaire entre le SÉUO et la Section de droit civil.

- Il estime qu'il serait préférable d'offrir cette possibilité à l'ensemble de la communauté étudiante de la Section de droit civil plutôt que de réserver de facto la fonction à un membre de l'AED. Il souligne qu'une telle démarche favoriserait la participation et la représentation démocratique des étudiants.

Mateo propose ainsi d'envisager une règle selon laquelle les membres du conseil exécutif de l'AED ne pourraient pas simultanément occuper le poste de représentant de la Section de droit civil auprès du SÉUO.

- Jude se montre favorable aux préoccupations soulevées par Mateo. Il explique que, par le passé, le SÉUO communiquait notamment avec la présidence et les affaires internes afin qu'un processus de candidatures soit organisé. Certaines candidatures étaient ensuite proposées, sous réserve du processus d'approbation applicable au SÉUO. Il estime qu'il serait pertinent de réexaminer la procédure applicable avant de procéder à une désignation.
- Chloé rappelle toutefois que le poste représentant la Section de droit civil était demeuré vacant l'année précédente et s'interroge sur les raisons ayant mené à cette situation. Les membres discutent du fait que certains étudiants peuvent être davantage portés à s'impliquer directement à Fauteux que dans des instances universitaires externes à la Faculté.

Jude indique que des processus similaires ont néanmoins suscité plusieurs candidatures par le passé et estime qu'une campagne de communication adéquate pourrait favoriser l'intérêt des étudiants. Il suggère notamment qu'Amber puisse préparer une publication afin de faire connaître l'occasion.

- Mateo ajoute qu'un grand nombre d'étudiants connaissent peu le rôle et le fonctionnement du SÉUO. Il souligne donc l'importance de présenter clairement le poste, ses responsabilités et son utilité lors de l'appel de candidatures.
- Chloé propose également qu'une fois la personne sélectionnée, l'AED annonce publiquement son identité afin que les étudiants sachent à qui s'adresser pour les questions relevant du SÉUO.

Puisque Maxime est absent de la rencontre, les membres conviennent de reporter la **poursuite de la discussion à la prochaine réunion**, afin qu'il puisse participer aux échanges avant qu'une décision soit prise.

Aucun vote n'est tenu et aucune décision finale n'est prise à ce stade.

4. Discussion concernant le 600, avenue King Edward

Mateo indique avoir transmis aux membres un document concernant un projet envisagé en collaboration avec l'association de Common Law visant le réaménagement des espaces situés au 600, avenue King Edward.

- Le projet viserait notamment à améliorer l'utilisation des espaces existants, dont les casiers, la cuisine et certains espaces communs.
- Mateo explique qu'un comité sera mis sur pied afin d'évaluer les différentes possibilités liées au projet, notamment sa réalisation, son financement et les démarches nécessaires. Il demande si un membre de l'AED souhaiterait y siéger afin d'y représenter les intérêts des étudiants de la Section de droit civil.

Jude indique avoir été contacté à ce sujet environ une à deux semaines auparavant pour participer à une rencontre, laquelle a depuis été reportée. Il estime que le projet est intéressant, mais souligne que, compte tenu de son ampleur et des enjeux de financement, sa réalisation semble davantage envisageable pour l'année prochaine. Il suggère que les démarches préparatoires puissent notamment être poursuivies durant l'été.

- Amber propose Aidan comme représentant potentiel de l'AED au sein du comité.

Jude estime qu'il serait pertinent que l'AED soit représentée au comité dès maintenant afin de participer activement à la planification. Il suggère toutefois que la personne désignée fasse valoir qu'il serait préférable d'envisager le projet dans une perspective à plus long terme, tout en poursuivant activement les démarches nécessaires à sa réalisation.

- Marie propose de présenter cette possibilité à Aidan lors de la prochaine rencontre afin de déterminer s'il souhaite siéger au comité.
- Mateo précise que le bâtiment du 600, avenue King Edward ne devrait pas fermer au cours de la présente année, mais qu'une fermeture serait envisagée vers 2029-2030.

À la lumière de cette information, Jude soulève la question de la pertinence d'un investissement financier important dans le réaménagement des espaces, considérant la durée d'utilisation potentiellement limitée du bâtiment.

- Les membres conviennent de poursuivre l'évaluation du projet, notamment quant à son échéancier, ses coûts et la pertinence de l'investissement à long terme. Aucune décision financière n'est prise à ce stade.

5. Frosh: les défis

Romane rappelle aux membres de transmettre leurs défis pour la Frosh en les ajoutant directement au tableau prévu à cet effet, et ce, avant le 1er septembre. Elle précise qu'elle préparera des défis supplémentaires afin de remplacer ceux qui ne pourraient pas être retenus.

- Les défis se dérouleront du mardi au jeudi, jusqu'à 18 h.
- Chloé sera responsable de la gestion et du suivi des défis pendant la Frosh.

Préparation avant la Frosh

Chloé demande si la présence de l'ensemble du conseil exécutif sera nécessaire durant la fin de semaine précédant la Frosh. Romane indique qu'elle ne croit pas que cela soit nécessaire.

- Une épicerie sera toutefois effectuée durant la fin de semaine. La présence de Marie sera nécessaire à cette occasion et les autres membres qui souhaitent participer pourront également se joindre au groupe.
- Romane précise qu'une rencontre de préparation aura lieu le dimanche précédant la Frosh afin de revoir l'organisation et les derniers détails.
- Mateo demande à quel moment les chandails seront teints selon la méthode tie-dye. Romane indique que cette préparation sera effectuée à l'avance.
- Les sacs destinés aux étudiants seront également préparés préalablement et organisés par sections. Le nom de chaque étudiant sera inscrit sur son sac afin de faciliter leur distribution.

Alcool lors des activités

- Amber demande des précisions concernant la place de l'alcool dans les activités prévues.

Romane indique que moins d'activités à la plage impliquerait de l'alcool cette année. Une seule activité devrait comporter une composante liée à l'alcool et des options sans alcool seront offertes afin de permettre à tous les étudiants de participer.

Communications auprès des étudiants de première année

Jude rappelle que, lors des interactions avec les étudiants de première année, les membres peuvent mentionner brièvement la Frosh et en faire la promotion, sans toutefois en faire

l'objet principal de leurs interventions.

Chloé demande si davantage d'informations sont disponibles concernant les présentations et les visites auprès des étudiants. Jude indique que cette question sera abordée au point 7 de l'ordre du jour.

Jude demande finalement à quel moment les membres seront de retour dans la région de Gatineau. Les personnes présentes confirment qu'elles seront disponibles le vendredi précédant la Frosh afin d'aider Romane dans les préparatifs, au besoin.

6. Guide d'accueil: <https://canva.link/mrbi67mygr4pmrl>

- Amber fait le point sur la préparation du Guide d'accueil destiné aux nouveaux étudiants.
- Le guide doit être finalisé au plus tard le 30 août afin d'être prêt pour la rentrée.

7. Présentation PowerPoint

Les membres discutent de la présentation PowerPoint destinée aux étudiants de première année. Celle-ci devra également être finalisée au plus tard le dimanche 30 août.

- La présentation aura une durée maximale d'environ 20 minutes et visera principalement à présenter l'AED aux nouveaux étudiants et à leur montrer que ses membres sont présents et accessibles pour les accompagner tout au long de leur parcours.
- Une section sera consacrée à chaque vice-présidence. Chaque membre disposera d'environ deux à trois minutes pour se présenter, expliquer brièvement son rôle et mettre de l'avant :
 - un projet ou une initiative qu'il ou elle a particulièrement hâte de réaliser cette année;
 - un fait amusant permettant aux étudiants d'apprendre à mieux connaître les membres de l'exécutif.
- Jude souligne également la nécessité d'organiser les visites dans les classes de première année.
 - Mateo propose de prévoir des plages horaires d'environ 15 à 30 minutes. Un système d'inscription sera mis à la disposition des membres afin qu'ils puissent choisir les plages auxquelles ils sont disponibles pour effectuer les présentations.

8. Horaire des heures de bureau

- Les membres discutent de l'organisation des heures de bureau de l'AED pour l'année.
- Les étudiants auront la possibilité de prendre rendez-vous avec un membre de l'AED par l'entremise du site Web, grâce à Microsoft Bookings.
- Jude transmettra aux membres un document leur permettant d'indiquer leurs journées et heures de préférence. Chaque membre devra assurer environ trois heures de présence au bureau par semaine.
- Les heures de bureau pourront être effectuées individuellement ou en équipe d'un maximum de deux membres. Elles auront principalement lieu en personne, bien que la possibilité de tenir une rencontre sur Zoom puisse être offerte lorsque nécessaire.
- Jude indique que les informations nécessaires à l'établissement de l'horaire seront transmises aux membres la semaine suivante.
- Mateo souligne l'importance de maintenir une politique de porte ouverte afin que les étudiants se sentent à l'aise de venir rencontrer les membres de l'AED, même sans rendez-vous.
 - Amber indique qu'elle souhaite installer une affiche permettant d'indiquer clairement lorsqu'une rencontre est en cours, afin d'assurer une certaine intimité lorsque nécessaire.
- Jude rappelle que les amis et autres étudiants demeurent les bienvenus au bureau, mais qu'un équilibre doit être maintenu entre le caractère accueillant de l'espace et les responsabilités associées aux heures de bureau. Il rappelle également l'importance de respecter en tout temps les principes de confidentialité et de professionnalisme.

9. Rappel : le balado sera publié ce jeudi !

10. Clôture de la réunion

- Marie propose la clôture de la réunion. La proposition est appuyée par Romane.

Amber Diodati

Vice-présidente aux communications